

Créteil, le 16 juin 2020

GPSEA participe au Fonds « Résilience Île-de-France et Collectivités » pour soutenir les commerçants, artisans, très petites entreprises et indépendants

Depuis le début de la crise sanitaire que nous traversons, Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) agit fortement pour soutenir les entreprises du territoire et préserver l'emploi local. Pour ce faire, le Territoire a mis en place un dispositif de soutien ambitieux aux entreprises, artisans et commerçants, tout en ayant à cœur d'approfondir la coordination avec les communes.

GPSEA se positionne aujourd'hui sur l'accompagnement de la relance, avec une nouvelle série de mesures pour soutenir les entreprises dans le redéveloppement de leur activité. Il s'agit notamment d'apporter à très court terme une solution concrète au besoin de liquidités des petites entreprises du territoire, au moment où les aides de l'Etat vont diminuer.

Dans cette optique, GPSEA a décidé de participer [au Fonds « Résilience Île-de-France et Collectivités »](#), créé par la Région Ile-de-France, la Banque des Territoires et 70 collectivités territoriales franciliennes. Actif depuis le 11 juin et doté de 100 millions d'euros, ce fonds d'avances remboursables apporte une solution de dernier recours aux entreprises de 0 à 20 salariés qui n'ont plus accès au crédit bancaire et qui présentent un risque de faillite sous 3 à 6 mois faute de trésorerie.

GPSEA contribue à hauteur de 315 375 €. Les crédits apportés par le Territoire permettront de débloquer un abondement complémentaire par la Région Ile-de-France et par la Banque des Territoires. Concrètement, chaque euro versé par GPSEA génèrera près de 4 euros réservés pour les entreprises de notre territoire. En s'engageant à hauteur de plus de 300 000 euros, GPSEA garantit donc plus d'1 million d'euros versé à notre tissu économique local.

En participant au Fonds Résilience, le Territoire entend apporter un soutien très concret aux entreprises ayant un impact social ou en matière de qualité de vie important pour les habitants comme les commerces de proximité, les artisans, les cafés et restaurants, les entreprises de l'économie sociale et solidaire, les activités situées dans les quartiers prioritaires notamment, ou celles qui ont un rôle important dans la vitalité du tissu économique et pour l'emploi et que l'on sait fragilisées (industrie, événementiel...).

Cette contribution vient compléter le [plan de soutien à l'économie mis en œuvre par GPSEA](#) et qui trouve son pendant indispensable dans le [plan d'urgence sociale déployé par le Territoire](#).